

May 17, 2018

Par email

Partenariat Mondial pour l'Éducation

1850 K Street NW, Suite 625

Washington D.C., USA

20006

Avis d'expression d'intérêt pour de potentiels Agent Partenaires en vue de la gestion des fonds d'échanges de connaissances et d'innovations (KIX)

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a le plaisir d'annoncer un nouvel appel à manifestations d'intérêt au titre du cadre de mobilisation et d'allocation de financements pour la sélection d'un Agent partenaire au titre du nouveau mécanisme de d'échanges de connaissances et d'innovations (KIX). Ce mécanisme de d'échanges de connaissances et d'innovations vise à soutenir la production, l'accès et l'utilisation des connaissances et des innovations par les pays en développement partenaires pour renforcer leurs systèmes éducatifs.

Contexte

Le Partenariat mondial pour l'éducation apporte un soutien financier et technique aux pays en développement partenaires pour faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans sectoriels de l'éducation (PSE) et des plans de transition de l'éducation (PTE). L'action du GPE vise à renforcer les systèmes éducatifs nationaux pour produire de meilleurs résultats en matière d'apprentissages, mais aussi du développement de la petite enfance, de l'amélioration de l'équité, de l'égalité entre les sexes, et de l'inclusion des populations marginalisées.

En décembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place d'un mécanisme de financement pour soutenir la participation de la société civile au dialogue sectoriel. Le mécanisme

ASA vise à renforcer les capacités de la société civile dans leur participation et leur plaidoyer, et à soutenir leurs efforts pour œuvrer à une plus grande transparence et une efficacité accrue dans la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales d'éducation, et ce dans le but de soutenir l'atteinte des objectifs du Plan Stratégique du GPE à l'horizon 2020 en matière d'apprentissage, d'équité et de renforcement des systèmes éducatifs. Le GPE s'appuie sur ses partenaires pour allouer des financements sur le terrain et recherche ainsi un ou des Agent(s) partenaire(s) pour gérer une ou plusieurs des composantes opérationnelles qui composent le cadre du mécanisme des activités de plaidoyer et de responsabilité sociale :

Le mécanisme d'échange de connaissances et d'innovation comprendra deux composantes :

1) une plateforme de promotion des échanges pour accompagner la mobilisation et le partage des connaissances et des innovations dans l'ensemble du partenariat, et
2) des guichets de financement thématiques pour l'investissement dans le développement de biens publics mondiaux tels que de nouveaux outils, projets-pilotes en matière d'innovations, partage de connaissances, de nouvelles approches, recherches et activités de renforcement des capacités qui contribueront à l'amélioration des politiques et pratiques nationales dans six domaines clés :

- protection et éducation de la petite enfance,
- égalité entre les sexes,
- renforcement de l'évaluation des apprentissages
- renforcement des systèmes de données
- enseignement et apprentissage
- équité et inclusion.

Le GPE collaborera avec les partenaires à l'échelle mondiale et des pays pour soutenir l'élaboration de méthodes, références et outils innovants, ainsi que le partage des meilleures pratiques et d'innovations pilotes pour renforcer les cycles de planification nationale.

Rôle de l'Agent partenaire

Ce processus vise sélectionner un agent partenaire pour le mécanisme d'échange de connaissances et d'innovation qui sera chargé d'appuyer la conception de portefeuilles de financements et, gérer le portefeuille de financements Il s'agira notamment d'appuyer la conception du programme de financement, assurer une surveillance fiduciaire, opérer un suivi du financement, assurer une

fonction d'assurance-qualité, préparer des rapports sur les financements. Enfin, il sera attendu que l'Agent partenaire fournisse un appui technique, en fonction des besoins, en répondant aux besoins contextuels et à l'objectif du financement spécifique ou du portefeuille de financements. L'agent partenaire chargé du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovation travaillera avec le Secrétariat pour mener à bien la conception, l'opérationnalisation et la mise en œuvre du mécanisme, gérer les fonds pour la promotion des connaissances et des innovations mais également animer et fournir des services relatifs à l'échange de connaissances.

Le mandat ci-joint énonce les objectifs et les responsabilités de l'agent partenaire afin d'établir une définition commune de son rôle par rapport aux bénéficiaires du financement, au Fonds fiduciaire et au Secrétariat du GPE. Ce document récapitule également le processus de sélection (annexe 1), les critères et les normes minimales requises pour tous les agents partenaires (annexe 2) ainsi que les critères de sélection spécifiques à l'agent partenaire du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations. Il fait ainsi la synthèse des compétences complémentaires qui pourraient être utiles à la mise en œuvre réussie du financement du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovation (annexe 3).

Processus de sélection de l'Agent partenaire

La nouvelle démarche utilisée par le GPE pour la sélection de l'agent partenaire chargé du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovation vise à simplifier les processus de candidature et de sélection. Les organisations intéressées devront nous faire parvenir dès que possible, et cet avant **mercredi le 30 mai 2018, à 17h** (heure de Washington) à

KIXinquiries@globalpartnership.org avec les informations suivantes :

- Nom de l'organisation (et de l'organisation parente s'il s'agit d'une agence subsidiaire)
- Nom et prénom de l'interlocuteur principal
- Fonction de l'interlocuteur principal
- Adresse e-mail de l'interlocuteur principal
- Lieu et fuseau horaire de l'interlocuteur principal

Nous confirmerons au plus vite réception de ces informations et un dossier détaillant le processus et les conditions de candidature vous sera adressé au plus tard **vendredi le 1 Juin, à 17 h**, heure de Washington.

Un point de contact sera attribué à chaque candidat par l'équipe de recrutement de l'Agent partenaire, appuyée par le personnel du consortium d'entreprises Bivee LLC et Second Muse. Le point de contact désigné prendra initialement contact par téléphone avec le candidat afin d'expliquer les conditions et documents requis pour finaliser le dossier de candidature, et répondre aux questions éventuelles.

Afin d'améliorer la qualité et le respect des délais des candidatures, nous examinerons les dossiers de candidature dans leur ordre de réception et pourrions requérir des informations complémentaires, si nécessaire. **Les candidatures seront ferme mercredi le 13 juin 2018 à 17h (heure de Washington)** et le dossier de candidature complet devra avoir été reçu au plus tard à la date et l'heure indiquées.

À l'attention des nouveaux Agents partenaires du GPE

Le GPE a adopté une série de *normes minimales pour les Agents partenaires* devant être satisfaites pour finaliser le processus de candidature. Nous collaborerons avec les nouveaux Agents partenaires pour confirmer la satisfaction de ces normes minimales.

À l'attention des Agents déjà partenaires du GPE

Les Agents partenaires ayant déjà travaillé avec le GPE, et pour lesquels les normes minimales applicables aux agents partenaires ont été validées pourront poursuivre vers un processus de candidature simplifié.

À l'attention de tous les Agents partenaires

Les Agents partenaires nouveaux et existants recevront une grille d'évaluation qui aidera le GPE à évaluer leur qualification, adéquation et capacités à agir en tant qu'agent partenaire pour le mécanisme d'échanges de connaissances et d'innovation. Notre équipe de recrutement de l'Agent partenaire aidera tous les participants à présenter les documents et pièces justificatives pour aider au processus de sélection et permettre une évaluation rigoureuse des qualifications des candidats. Notre objectif est de veiller à ce que les candidats fournissent des candidatures de bonne qualité, et nous garderons une ligne de communication ouverte avant de procéder ensuite à des évaluations.

Les évaluations des dossiers de candidature seront examinées par le Comité des stratégies et de l'impact les 18 et 19 juillet. Le Comité désignera au plus trois Agents partenaires pour le mécanisme de Financement pour les activités de plaidoyer et de responsabilité sociale. Pour les nouveaux Agents partenaires, cette nomination est soumise à l'accréditation du Comité des finances et des risques, en consultation avec l'administrateur du fond, ce qui garantira que tous les critères minimaux soit respectés. **Le Secrétariat du GPE informera alors l'ensemble des candidats de la décision de sélection finale le 31 juillet 2018 au plus tard.** Veuillez noter que l'Agent partenaire sélectionné doit ensuite élaborer une proposition complète pour le portefeuille KIX, qui sera examinée par le Conseil d'administration pour approbation finale lors de sa réunion du 10 au 12 décembre 2018.

Nous vous remercions par avance de votre intérêt et nous nous réjouissons de travailler avec vous tout au long du processus de candidature.